Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1330

Rubrik: Oubliés

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

exigeant

»La mémoire doit être créatrice. Cela signifie qu'elle a à décider ce qui nous importe aujourd'hui de cette époque et pourquoi nous voulons la commémorer avec respect et reconnaissance. Cette décision est un acte éthique. Elle dépend de ce en quoi nous nous reconnaissons politiquement et moralement aujourd'hui. La révolution de 1798, fondamentalement voulue et réalisée par des Suisses, avec la coopération de Suissesses, est née de la plus formidable vision de ce temps: à savoir que personne ne peut commander la pensée humaine. Tout découle de cet éclair qui a jailli dans le cerveau de ce siècle: l'idée de l'égalité – personne ne peut dominer l'autre par la naissance ou l'argent. [...]

Les risques de la liberté

»À peine la pensée est-elle libre que la liberté revêt des formes variées et qu'apparaissent des pratiques politiques différentes. Tout d'abord s'affrontent les idées, puis les convictions, puis les revendications, puis les baïonnettes. La République helvétique a connu ces affrontements. La volonté de liberté doit compter avec la guerre civile. Il vaut la peine d'étudier ce phénomène. Tout comme la vérité de l'Histoire, la liberté n'est jamais donnée une fois pour toutes. La liberté est un processus sans fin, lent et dangereux, toujours accompagné de traces de sang. Des morts jonchent le chemin de la Suisse moderne, de 1798 à 1848, de 1848 à 1998. Nous pouvons ignorer ces morts. Nous pouvons oublier la violence chronique et préférer les témoignages éminents de conciliation dont la Suisse a fait preuve. Cela n'est pas nécessaire.

Construire sur la mémoire et non sur l'oubli

»L'oubli n'est pas un art. C'est l'exercice de mémoire équitable qui en est un. Ce pays a accompli un chemin suffisamment long pour regarder paisiblement en arrière, aussi bien les grandes réalisations de sa culture politique que les ombres et les fautes, et accepter tout cela comme siens. C'est de cette manière seulement que sa tête se meut sur ses épaules, libre et sans crainte. Mais c'est ainsi également que le pays est armé pour affronter son avenir, avec d'anciens voisinages et de nouveaux alliés, avec un vieux sentiment de justice dans un monde du travail dominé par l'argent, avec une cordialité traditionnelle à l'égard des nouveaux compatriotes de toutes provenances, avec son antique opiniâtreté contre l'arrogance actuelle et avec sa vieille idée d'aide mutuelle dans une solidarité nouvelle élargie au monde entier». ■

TEMPS DE TRAVAIL

Le CERN et le compte épargne-temps

À RETENIR LE MODÈLE adopté par le Cern, organisme international qui compte plus de 2000 salariés et auquel participent 29 États.

«Chaque salarié volontaire peut acheter des jours de congé – par tranches de 5,5 jours – en diminuant son salaire. Une tranche coûte 2,5 % du salaire. Un salarié peut acheter, au maximum, quatre tranches, c'est-à-dire 22 jours de congés supplémentaires, ce qui entraîne une réduction de salaire de 10 %. Ces congés supplémentaires peuvent se cumuler sur plusieurs années, voire jusqu'à la retraite et doivent être pris en accord avec la direction. Les salariés peuvent s'engager pour un, deux ou trois ans ou pour une période indéterminée. Ils peuvent revenir sur leur décision mais avec un préavis de six mois. En échange de quarante tranches achetées (soit 180 jours de congés et 100 % d'un salaire annuel), la direction s'engage à embaucher un jeune.

»Sur 2400 personnes concernées par le dispositif, environ 1300 se sont portées volontaires. Au dernier pointage, elles avaient acheté 1547 tranches. La direction espère parvenir à 1600 tranches dans les jours qui viennent, ce qui permettra d'embaucher quarante jeunes. «Nous aurions parlé de réduction du temps de travail, les gens n'auraient pas suivi, car ils sont passionnés par leurs recherches et ne comptent pas leurs horaires, mais la capitalisation de congés les intéresse», se félicite Michel Vitasse (président de l'association du personnel), convaincu que le CERN peut également être un laboratoire social.

Frédéric Lemaître, in: *Le Monde*, 30 décembre 97.

Oubliés...

SULPICE PILLER PUBLIE, dans *La Lutte syndicale*, une série d'articles sur «Les années de crise en Suisse». C'est dans la bonne tradition de l'éducation ouvrière visant à mettre en évidence la situation historique des travailleurs trop souvent omise dans les livres d'histoire.

Heureusement il y a des précédents. Deux exemples suisses alémaniques: en 1956, la Centrale suisse d'éducation ouvrière a publié un plan d'études sur l'histoire suisse de l'Ancien régime jusqu'à la première guerre mondiale. Parmi les points abordés ce sujet: «Neutralité ou État vassal de la France entre 1515 et 1798». (trad.)

Quelques années plus tôt, en 1912, la Fédération des ouvriers du bois (actuellement SIB) publiait en brochure les articles du Dr. Fritz Brupbacher sur la Révolution helvétique et le mouvement ouvrier en Suisse. On y mettait en évidence le fait que la classe ouvrière suisse était issue des paysans-ouvriers à domicile, d'une part, et des compagnons, d'autre part.

Un autre passage notait que les mercenaires au service étranger étaient aussi les précurseurs du prolétariat helvétique.

À relever que depuis un certain temps des groupements se sont formés pour étudier ces questions. C'est le cas, en Suisse romande, de l'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier. (Adresse utile: case postale 104, 1000 Lausanne 17). *cfp*